Cac
FRC
7887

RÉPONSE

D'UN

MEMBRE DU TIERS-ÉTAT

Aux PARTICULARITÉS *du Bailliage de* SENLIS.

SENLIS.

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

RÉPONSE

D'un Membre du Tiers-Etat aux Particularités du Bailliage de Senlis.

IL vient de me tomber sous la main une Brochure qui a pour titre, *Particularités sur l'Assemblée du Bailliage Provincial de Senlis, par M. le Comte de B***.*

Dès les premières lignes, on est arrêté par ce qui suit :

» Qu'on juge de mon étonnement, » lorsque j'ai trouvé dans ce Bail- » liage un Arrêt du Conseil, qui » forçait à suivre un Règlement sur » la chose la plus injuste, la réduc- » tion au quart dans l'Ordre du » Tiers-Etat !

» Le Miniſtre, mal informé, a » prêté trop légèrement ſon autoriſa- » tion à un acte auſſi injuſte que » mal-adroit, il en eſt réſulté une » Séance très-orageuſe à l'Aſſem- » blée du Tiers-Etat du Bailliage de » Senlis «.

D'après cet expoſé, qui ne ſerait tenté de croire que M. le Comte de B*** eſt le Grand Bailli de Senlis, & qu'il ſe plaint avec la dignité de ſa place?

Qui ne croirait au moins que c'eſt un Membre du Tiers-Etat, qui ſe retire mécontent; & fait des remontrances au nom de tout ſon Ordre?

Rien de tout cela; c'eſt un Gentilhomme qui, à l'aide d'un de ſes confrères, fit une Motion non-ſeulement inutile, mais capable d'exciter le déſordre & les rumeurs dont il ſe plaint lui-même.

En ma qualité de Membre des Communes, témoin véridique de tout ce qui s'eſt paſſé, je me fais un devoir d'en rendre un compte exact, & j'imprime ici ce que j'écrivis le ſoir même de la première Aſſemblée des trois Ordres.

Extrait d'une LETTRE *adreſſée à M. de la Tour de Les***.*

De Senlis, le 13 Mars 1789.

» Je vous avais promis une Rela-
» tion fidèle de tout ce qui ſe paſ-
» ſerait à notre grande Aſſemblée
» Provinciale ; mais j'avais bien peur
» hier de n'avoir à vous raconter que
» des querelles. On ne voyait par-
» tout qu'inſurrections. Le Tiers,
» obſtiné & nombreux, ne voulaït
» point ſe réduire aux termes du

» Règlement. Quelques honorables » Membres de la Nobleſſe refuſaient » le ſerment requis par l'Ordon- » nance ; d'autres ſoutenaient les In- » ſurgens, animaient la multitude, » & faiſaient ſigner des proteſtations. » Eh bien ! le bon eſprit du jeune » Duc de *Lévis*, Grand Bailli d'Epée, » notre Préſident, a concilié tou- » tes les opinions, & rendu le calme » aux têtes exaltées. Il pourrait dire » comme le Cid :

» Je ſuis jeune, il eſt vrai ; mais aux ames bien nées,
» La vertu n'attend pas le nombre des années.

» Dans le conflit général, on a » remarqué la manière éloquente & » vive dont le Marquis de *Villette* a » plaidé la cauſe du Tiers. Ce qui a » le plus étonné, c'eſt que ſes argu- » mens, ſes réponſes & ſes repliques,

» ne pouvaient pas avoir été pré-
» parés.

» La Salle d'Assemblée, pleine
» de troubles & de débats, n'a plus
» retenti que d'acclamations & d'ap-
» plaudissemens; & les trois Ordres,
» à deux heures après-minuit, ont
» signé avec un accord vraiment fra-
» ternel, & très-inattendu.

» Le lendemain, la Noblesse a
» consenti volontairement la renon-
» ciation formelle de tous ses privi-
» léges. Elle a député vers la Cham-
» bre du Tiers, pour lui annoncer un
» sacrifice qui n'était pas même de-
» mandé.

» Aujourd'hui les trois Ordres
» choisissent leurs Commissaires sé-
» parément, & rédigent leurs do-
» léances séparément; afin de mettre
» en évidence, par un même résultat,

» qu'un même esprit anime leurs différens Députés, pour une même cause.

» Au reste, on n'aurait pas été » surpris de quelque diversité apparente de suffrage, dans une Province où l'on trouve haut & bas » Clergé, Gabelles, Péages, Capitaineries. Mais l'intérêt particulier » & raisonné des cinq Bailliages assemblés ici, ne peut manquer de » former le vœu suprême de la Nation «.

Seconde Lettre, au même.

Senlis, 24 Mars 1789.

» Enfin, Monsieur, ce que j'avais » prévu est arrivé. Le Duc de *Lévis* » est Député de la Noblesse, presqu'à l'unanimité des voix. Il a » pleinement justifié tout ce que j'avais annoncé.

» Vous connaiſſez mon zèle & » mon patriotiſme ; je ſuis charmé » de voir que l'eſprit de conciliation » réunit tous les Ordres. Ce que j'ai » ſur-tout remarqué, c'eſt que l'a- » mour pour la perſonne du Roi a » toujours été, dans nos Motions, » le mot de ralliement pour arriver » aux réſultats.

» Nous avons eu ce matin la der- » nière Aſſemblée générale des trois » Ordres, c'eſt-là que chacun peut » ſe féliciter d'avoir concouru pour » ſa part à la reſtauration de la Choſe » publique ; d'avoir ajouté ſes con- » naiſſances & ſes inſtructions aux » lumières de pluſieurs hommes, » dont le mérite réel ſemble déve- » loppé par l'évènement du jour.

» Je penſe encore ce que j'ai tou- » jours deſiré ; c'eſt qu'il vaut mieux

» que les Cahiers n'ayent pas été
» faits en commun. Ils ſeraient moins
» ſévèrement rédigés ; ils n'euſſent
» pas été l'ouvrage de la liberté. C'eſt
» avec une vraie ſatisfaction que nous
» nous ſommes tous reconnus péné-
» trés des mêmes ſentimens.

» Le Clergé parle ſouvent comme
» Boſſuet, & ne montre jamais cet
» eſprit de parti dont tous les Corps
» avaient tant de peine à ſe défendre.

» La Nobleſſe a le ſtile de la fran-
» chiſe & de la loyauté, & paraît
» moins occupée de ſes propres in-
» térêts que de ceux du Tiers-Etat.
» Les Cahiers de ce dernier Ordre
» pourraient ſervir de modèle pour
» la Chartre Françaiſe «.

Troiſième Lettre, adreſſée aux Rédacteurs du Journal de Paris, par M. Ch.. de la Bru.., Membre du Tiers.

27 Mars 1789.

» MESSIEURS,

» Lorſque votre Journal fait re-
» tentir par-tout les cris d'union &
» de fraternité qui ſe ſont élevés
» entre les trois Ordres des différens
» Bailliages aſſemblés; la Nation ne
» peut apprendre ſans un plaiſir
» bien vif que ceux du Bailliage de
» Senlis ont ſuivi un exemple que
» vraiſemblablement ils euſſent don-
» né, s'ils euſſent été aſſemblés les
» premiers.

» Les diſtinctions de rang néceſ-
» ſaires à l'ordre ſocial, ſe confon-
» dirent dans l'unanimité des ſenti-

» mens. Le Rochet, le Manteau
» Ducal, les Croix, l'Habit ſimple
» du Laboureur & du Bourgeois, ne
» couvraient qu'une même eſpèce
» d'hommes, des Français; chacun,
» dépouillé de ſon intérêt particu-
» lier, ſemblait l'avoir verſé & fondu
» dans la cauſe commune. Otez les
» titres des trois Cahiers, & vous
» pourrez les attribuer à tel ou tel
» Ordre indiſtinctement; j'oſerai
» même avancer que les deux pre-
» miers Ordres ont mis plus de gé-
» néroſité à accorder la réforme de
» leurs priviléges, que le Tiers-Etat
» de courage à la demander.

» Je ne puis renoncer, Meſſieurs,
» au plaiſir d'être l'écho de la voix
» générale ſur le compte de M. le
» Duc de *Lévis*, Grand Bailli, pré-
» ſidant l'Aſſemblée des trois Ordres.

» On vient de m'assurer qu'il n'a pas » plus de vingt-cinq ans; je veux bien » le croire, mais on n'aurait pu me » le persuader à Senlis.

» M. le Marquis de *Villette*, si » avantageusement connu par son » esprit, & plusieurs autres Membres » de la Noblesse ont également des » droits à nos éloges, par la chaleur » qu'ils ont mise à défendre les in- » térêts du Tiers-Etat; mais je ne » leur connais d'avantage réel que » celui d'avoir eu l'honneur d'être » les organes de leur Ordre; ils n'ont » fait qu'exprimer ce que les autres » sentaient «.

On peut juger, d'après les Citations exactes rapportées ci-dessus, que M. de B***. a plus compté sur l'effet de sa Brochure, que sur la

ſenſation qu'avaient produit ſes Diſcours.

Celui qu'il nous a lu à la dernière Aſſemblée générale, m'a paru bien écrit, & rempli de vues Patriotiques; mais il avait plutôt le mérite de l'intention, que celui de l'à-propos.

Il invitait à l'union, à la concorde, ceux-là même qui s'étaient réunis fraternellement pour faire la lecture de leurs Cahiers. En un mot, il prêchait des convertis.

Quant à la Proteſtation ſignée par *deux ſeuls* Membres de la Nobleſſe dans le nombre de cent quarante, n'eſt-elle pas dériſoire? J'en tirerai la preuve dans l'aveu qu'en fait lui-même l'Auteur des *Particularités*, & je le prouve par ſes propres expreſſions.

M. le Comte Charles de *la Meth*

fit alors une Proteſtation contre l'autorité obligatoire du Règlement & contre l'Arrêt du Conſeil, comme attentatoire à la liberté qui devait régner dans les Elections ; la rumeur de l'Aſſemblée ſe renouvella, & nous avons *ſeuls* ſigné cette Proteſtation.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce qui s'eſt paſſé en préſence de douze cents témoins. Je ne ſuis point connu des perſonnages dont j'ai cité les noms. Je fais mon devoir d'honnête homme & de Citoyen, en rendant hommage à la vérité.

Je vois avec douleur que l'on cherche à donner de l'exiſtence à des troubles éphémères, qui tomberont devant la majeſté des Etats-Généraux.

Il faut bénir Dieu, le Roi & le Miniſtre courageux qui ne ſuccom-

821

bera point à tout ce que la haine ouverte & la haine cachée lui ont ſuſcité d'Ennemis implacables & déſeſpérés.